



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

*Saint-Ouen, le 4 novembre 2024*

### **La FNA accueille favorablement la revalorisation des tarifs du dépannage-remorquage au 1<sup>er</sup> décembre 2024**

La FNA réagit à la publication ce vendredi 1<sup>er</sup> novembre 2024 de l'[arrêté](#) concernant la revalorisation des tarifs d'intervention des dépanneurs-remorqueurs sur les véhicules légers (moins de 3,5 tonnes) sur autoroutes et routes express. La révision annuelle de ces tarifs, applicable dès le 1<sup>er</sup> décembre 2024, s'élève à 2,87%. La FNA a joué un rôle déterminant auprès de la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) pour obtenir ce pourcentage, crucial pour les entreprises de dépannage, qui doivent faire face à un contexte économique difficile.

À partir de cette date, le forfait standard, qui s'applique pour les interventions ayant lieu du lundi au vendredi, de 8h à 18h, passera ainsi de 144,52€ à 148,67€. Le tarif majoré, qui concerne les interventions de dépannage et remorquage de véhicules dont le PTAC est compris entre 1,8 tonnes et 3,5 tonnes, passera quant à lui de 178,70€ à 183,83€. Enfin, ces tarifs connaissent une majoration supplémentaire de 50% pour les interventions en dehors de ces horaires, donc pendant les périodes où les interventions sont plus contraignantes (nuits, week-ends, jours fériés).

#### **La FNA aux côtés des artisans de la mobilité**

Exercée par près de 6000 entreprises, dont près des trois quarts ont moins de 10 salariés, l'activité du dépannage-remorquage des véhicules en panne ou accidentés est essentielle pour garantir la mobilité des Français et leur sécurité sur la route.

La FNA, qui œuvre au quotidien aux côtés des artisans de l'automobile et de la mobilité, a à cœur de défendre ce secteur « de passion » qui est essentiel pour le maintien de la sécurité routière des usagers. La Fédération s'est donc engagée cette année encore pour défendre les intérêts de la profession et appelait à une prise de conscience sur les conditions difficiles dans lesquelles exercent les dépanneurs, des hommes et des femmes mobilisés notamment sur les autoroutes et les voies express.

#### **Une hausse modérée par rapport aux défis croissants de la profession**

Invitée comme chaque année à négocier la hausse des tarifs maximaux des prestations de dépannage-remorquage sur autoroutes et routes express, la FNA a joué un rôle déterminant en obtenant une hausse de 2,87% de ces tarifs. Comme la FNA l'a souligné lors de ses échanges avec la DGCCRF, malgré une inflation en légère baisse entre 2022 et 2023, les entreprises de dépannage-remorquage continuent de subir depuis plusieurs années une forte pression liée à la hausse de leurs coûts fixes (salaires, carburants, loyers, renouvellement des véhicules, ...) et de leurs charges administratives.

A cela s'ajoute des difficultés majeures à recruter et fidéliser du personnel qualifié dans le secteur du dépannage-remorquage. Le métier exige en effet une grande disponibilité, avec des astreintes peu

compatibles avec une vie de famille. La pénurie de main-d'œuvre pèse sur les entreprises qui doivent proposer des salaires attractifs pour attirer les talents et doivent former leur personnel pour qu'il soit capable de répondre aux nouvelles exigences techniques et aux normes de sécurité.

Ces entreprises sont également affectées par l'impact des ZFE (zones à faibles émissions) qui nécessitent des investissements dans de nouveaux véhicules ou dans l'aménagement de zones d'accueil des véhicules électriques pour minimiser le risque électrique.

**Cette augmentation des tarifs de dépannage-remorquage, bien que modérée, était donc indispensable pour soutenir les entreprises du secteur dans leurs interventions quotidiennes, toujours plus exigeantes et coûteuses.**

En vue de cette mise à jour réglementaire, la FNA adressera prochainement à ses adhérents une note explicative accompagnée d'un tableau des nouveaux tarifs, afin de faciliter leur communication auprès de leurs salariés et clients.

---

#### À propos de la FNA

La FNA est l'organisation professionnelle représentative des Entrepreneurs Artisans de l'automobile depuis 1921. Elle regroupe l'ensemble des métiers en lien avec les services de l'automobile, un secteur qui compte plus de 170 000 entreprises et 421 000 salariés.